REPOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana

MINISTERE DE LA PECHE ET DE L ECONOMIE BLEUE
DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L ÉCONOMIE BLEUE MENAB
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

Avis de Consultation Ouverte

N° 003/MPEB/DRPEB/PRMP/CPX/FRN

1. Le **MINISTERE DE LA PECHE ET DE L ECONOMIE BLEUE** invite les candidats intéressés à soumissionner pour les offres suivants sous plis fermés pour " **Fourniture de pièces détachées pour entretien de matériels de transports de la Direction Régionale de la Pêche et de l Economie Bleue Menabe (a prix unitaire)** ".
Les fournitures constituent un lot unique indivisible. Ainsi, toute offre partielle n'est pas recevable.

2. La procédure de Consultation est faite en application de la loi N° 2004 – 009 du 26 Juillet 2004 portant Code des Marchés Publics en vue de la Consultation Ã prix unitaire.

3. Le Dossier de Consultation de prix complet, rédigé en langue française, peut être consulté par tout candidat désirant prendre connaissance ou obtenir des informations à l'adresse ci-après :
Adresse : **Bureau de la DRPEB de Menabe Andabatoara Morondava**
Rue : **-**
Etage / Numero de Bureau : **-**

4. Pour le candidat désirant soumissionner , le Dossier de Consultation ouverte doit être retiré AU BUREAU DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L ECONOMIE BLEUE MENABE et moyennant le paiement d'un montant non remboursable de:
- Lot 1: dix mille Ariary (Ar10 000.00)

Le paiement devra être effectué auprès de l'Agent Comptable de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, Immeuble Plan Anosy ou (au nom du Regisseur de recette de la Commission Régionale des Marchés).
Le paiement devra être effectué :
- Soit en espèce
- Soit par chèque Bancaire.

5. Les plis devront parvenir **AU BUREAU DE LA DIRECTION REGIONALE DE LA PECHE ET DE L ECONOMIE BLEUE MENABE** au plus tard le **03/06/2025** à **09 H 00 Min** et seront ouverts immédiatement après l'heure limite de remise des offres en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables.

6. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée.

7. La garantie de soumission n'est pas requise.

à ..... Le 22/05/2025

La Personne Responsable des Marchés Publics